



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

SAISON 2022/2023

PROCES-VERBAL N°25

Réunion du mardi 31 janvier 2023

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1. Classements initiaux

LES CLAYES SOUS BOIS – GYMNASSE JEAN GUIMIER – NNI 781659901

Cette installation sportive n'était pas classée.

Installation visitée par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 23/01/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau FUTSAL 4 signée par le propriétaire le 12/01/2023.

Et des documents transmis :

- Plan de masse
- Plan côté des vestiaires
- P.V. de la Commission de Sécurité
- Rapport de visite du 23/01/2023

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau FUTSAL 4 jusqu'au 31/01/2023.

CHAVILLE – GYMNASSE COLETTE BESSON – NNI 920229901

Reprise de dossier.

La Commission,

pris connaissance du courriel de la Mairie de Chaville et des nouvelles photos jointes,

considérant que la protection installée derrière les buts ne permet pas la pratique du futsal dans des conditions optimales compte tenu de la distance séparant la ligne de but et le tapis de protection ; étant précisé que les protections ne sont pas fixées,

considérant qu'il apparaît que l'installation d'une protection murale est donc inadaptée à la configuration des lieux,

considérant que la seule possibilité de respecter les zones de sécurité est de démonter les coffres en bois situés de chaque côté du but,

par ces motifs,

Emet un avis défavorable pour le classement de cette installation dans cette configuration.

1.2. Confirmations de niveau de classement

JOUY EN JOSAS – STADE DU CAMPUS HEC 1 – NNI 783220301

Cette installation sportive est classée en Niveau T7 Prov SYN jusqu'au 17/03/2013.

Installation visitée par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 17/01/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement signée par le propriétaire le 16/01/2023 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan de masse
- Plan côté des vestiaires
- Rapport de visite du 17/01/2023

La Commission constate l'absence des tests in situ décennaux (date mise à dispo : 06/06/2012 + 10 ans).

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T6 SYN jusqu'au 30/06/2023, dans l'attente de réception des tests in situ décennaux et de l'A.O.P. ou l'attestation Administrative de capacité.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

BRUNOY – STADE MUNICIPAL – NNI 911140101

Cette installation sportive était classée en Niveau T5 PN jusqu'au 15/05/2022.

Installation visitée par M. GAUVIN et M. BOISNOIR, membre de la C.D.T.I.S. de l'Essonne, le 23/01/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T5 PN signée par le propriétaire le 23/01/2023 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- A.O.P.
- Rapport de visite du 23/01/2023

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T5 PN jusqu'au 31/01/2033.

BREUX JOUY – STADE MUNICIPAL – NNI 911060101

Cette installation sportive était classée en Niveau T7 PN jusqu'au 11/09/2019.

Installation visitée par M. BERTHY, membre de la C.D.T.I.S. de l'Essonne, le 24/01/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T6 PN signée par le propriétaire le 24/01/2023 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- Rapport de visite du 23/01/2023

La C.R.T.I.S. demande à la Mairie la mise en conformité de la hauteur réglementaire des buts, rendre fonctionnel le vestiaire arbitre et de transmettre une attestation administrative de capacité.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T6 PN jusqu'au 31/01/2033.

1.3. Changements de niveau de classement

2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

NOZAY – STADE DU MOULIN 2 – NNI 914580302

Reprise de dossier.

Après lecture des caractéristiques de l'installation, la C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 24/01/2027.

NEUILLY PLAISANCE – STADE OMNISPORTS 3 – NNI 930490103

L'éclairage de cette installation sportive n'était pas classé.

A la demande de la Mairie de Neuilly Plaisance, contrôle de l'éclairage effectué par M. ORTUNO, membre de la C.R.T.I.S., le 26/01/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement initial en niveau E6 signée par le propriétaire le 26/01/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 157 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.55
- Facteur d'uniformité : 0.76

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 31/01/2027.

LES CLAYES SOUS BOIS – GYMNASSE JEAN GUIMIER – NNI 781659901

L'éclairage de cette installation sportive n'était pas classé.

A la demande de la Mairie des Clayes Sous Bois, contrôle de l'éclairage effectué par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 23/01/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement initial en niveau EFUTSAL 3 signée par le propriétaire le 12/01/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 800 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.19
- Facteur d'uniformité : 0.32

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau EFUTSAL 3 jusqu'au 31/01/2025.

VILLEMOMBLE – STADE GEORGES POMPIDOU 1 – NNI 930770101

L'éclairage de cette installation sportive était classé E4 jusqu'au 25/11/2022.

A la demande de la Mairie de Villemomble, contrôle de l'éclairage effectué par M. ORTUNO, membre de la C.R.T.I.S., le 31/01/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement initial en niveau E4 signée par le propriétaire le 31/01/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 377 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.55
- Facteur d'uniformité : 0.75

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 31/01/2025.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

VIRY CHATILLON – STADE HENRI LONGUET 1 – NNI 916870101

L'éclairage de cette installation sportive était classé E4 jusqu'au 25/11/2022.

A la demande de la Mairie de Viry Chatillon, contrôle de l'éclairage effectué par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 31/01/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement initial en niveau E4 signée par le propriétaire le 25/01/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 361 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.53
- Facteur d'uniformité : 0.78

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 31/01/2025.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

JOUY EN JOSAS – STADE DU CAMPUS HEC 1 – NNI 783220301

L'éclairage de cette installation sportive n'est pas classé. Contrôle de l'éclairage effectué par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 25/01/2023. La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E5 signée par le propriétaire le 12/01/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 56 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.32.
- Facteur d'uniformité : 0.53.

La C.R.T.I.S constate que les relevés effectués sont faibles et insuffisant pour permettre un classement de l'éclairage.

3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE

MONTEVRAIN - STADE OMNISPORTS- NNI 773070201

Construction d'un nouvel équipement sportif, la C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande d'avis préalable pour le projet d'un nouveau Stade Omnisports, ainsi que des documents transmis :

- Demande d'avis préalable signée du propriétaire le 20/01/2023.
- Plan de masse du terrain de dimensions 105m x 68m avec piste autour de 4 couloirs.
- Plan de situation
- Plan des vestiaires et tribune.

La C.R.T.I.S. émet un avis préalable favorable pour un classement au niveau T3 SYN.

MONTEVRAIN - STADE OMNISPORTS- NNI 773070201

La CRTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable pour la construction d'un éclairage du nouveau stade ainsi que des documents transmis :

- Demande d'avis préalable du propriétaire.
- Plan de l'aire de jeu de dimensions 105x68 avec implantation des mats de 24m de hauteur.
- Etude d'éclairage du 22/12/2022 de CEPHEE LED. AAA-LUX France

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 434 lux
- Rapport Emin/Emax : 0,79
- Rapport uniformité : 0,89
- Eblouissement (Glare rating) GR max : 47

La C.R.T.I.S. émet un avis préalable favorable pour un classement de cet éclairage au niveau E4.

4. DIVERS